

Hôpital .....  
.....  
.....

**Comité sectoriel du Registre national et Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé**

Chaussée Saint-Pierre 375

1040 BRUXELLES

N. Réf. :

Dossier traité par : ....

Tél. : ....

E-mail : ....

**OBJET :** *Engagement de conformité, d'une part, aux conditions de l'autorisation unique pour les hôpitaux d'accéder à certaines données du Registre national des personnes physiques et d'utiliser le numéro du Registre national formulées dans la délibération n° 21/2009 du 25 mars 2009 du Comité sectoriel du Registre national et, d'autre part, aux conditions de l'autorisation pour les hôpitaux d'accéder à certaines données des registres Banque Carrefour formulées dans la délibération n° 09/39 du 7 juillet 2009 du Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé.*

Madame, Monsieur,

Par la présente, je me réfère à la délibération n° 21/2009 du 25 mars 2009 du Comité sectoriel du Registre national portant autorisation unique pour les hôpitaux d'une part, d'accéder à certaines données du Registre national des personnes physiques et d'utiliser le numéro du Registre national des personnes physiques en vue de la vérification et de l'actualisation des données d'identification de leurs patients dans le dossier médical visé à l'article 15 des lois sur les hôpitaux coordonnées le 7 août 1987, de la désactivation et de l'archivage des dossiers médicaux de leurs patients et de la gestion de la facturation des services rendus aux patients, et d'autre part d'utiliser le numéro du Registre national des membres du personnel afin d'enregistrer, dans le dossier médical électronique du patient, de façon automatique et fiable, le nom et le pronom d'un membre du personnel d'un hôpital qui réalise une prestation de soins de santé.

Je me réfère également à la délibération n° 09/39 du 7 juillet 2009 du Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé relative à l'accès aux registres Banque Carrefour dans le chef des hôpitaux en vue de la vérification et de l'actualisation des données d'identification de leurs patients, de leur identification univoque au sein du dossier médical et de la gestion de la facturation.

Par la présente, je déclare adhérer aux autorisations uniques précitées pour la ou les finalité(s) suivantes<sup>1</sup> :

- l'utilisation du numéro du Registre national et l'accès aux deux banques de données à caractère personnel (Registre national des personnes physiques et registres Banque Carrefour) en vue de la vérification et de l'actualisation des données d'identification des patients, de leur identification univoque au sein du dossier médical et de la gestion de la facturation ;

---

<sup>1</sup> Merci de cocher la ou les case(s) appropriée(s).

- l'utilisation du numéro du Registre national des membres du personnel en vue de l'enregistrement, dans le dossier médical électronique du patient, du nom et du prénom d'un membre du personnel d'un hôpital qui pose un acte médical.

Après avoir pris connaissance des deux délibérations précitées, je m'engage à ce que les traitements opérés, par les membres de mon personnel habilités au vu de leur besoin fonctionnel, sur les données du Registre national et des registres Banque Carrefour concernées ainsi que leur utilisation du numéro du Registre national soient conformes aux conditions édictées au terme de ces délibérations (notamment, respect du principe de finalité tant pour les traitements sur ces données que pour l'utilisation du numéro du Registre national; mesures organisationnelles s'assurant que seuls les membres du personnel des services administratifs généraux ou des membres du personnel spécifiquement affectés à cet effet disposent d'un droit de consultation du Registre national et des registres Banque Carrefour; mesures organisationnelles en vue du respect des délais de conservation; consultation via la plate-forme eHealth ou via une autre plate-forme offrant des garanties comparables en matière de sécurité de l'information ; adoption des mesures requises en matière de sécurité et soumission à cet égard au contrôle du Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé; rédaction et mise à jour permanente de la liste des membres du personnel disposant d'un droit d'accès aux données; engagement par ces derniers à préserver la sécurité et le caractère confidentiel des informations; ...).

L'accès au Registre national et aux registres Banque Carrefour se fera<sup>2</sup> :

- via la plate-forme eHealth.
- via une autre plate-forme, dénommée .....

Un conseiller de sécurité est désigné afin de garantir le respect de ces principes. Il peut se prononcer en toute indépendance sur les mesures de sécurité requises et sur le respect de celles-ci au sein de l'organisation ainsi que donner des conseils à ce propos. L'indépendance du conseiller en sécurité de l'information est confirmée par sa place dans l'organisation. Le conseiller en sécurité de l'information dispose de la compétence et de la faculté de demander l'assistance de toute personne au sein de notre organisation qu'il estime apte à fournir cette assistance. Dans le cadre d'une mission éventuelle du conseiller en sécurité de l'information, l'agent concerné fera uniquement rapport au conseiller en sécurité de l'information et fera preuve d'un mutisme total vis-à-vis de tiers. Le conseiller en sécurité de l'information rapporte directement au comité de direction, en fonction de sa mission. Le conseiller en sécurité de l'information ne peut recevoir une évaluation négative ou une sanction du simple fait de l'exercice correct de ses missions.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la photocopie de la (ou des) décisions d'agrément d'un ou de plusieurs des services hospitaliers de l'hôpital (ou de leur prolongation). A ce sujet, je m'engage à communiquer au Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé toute mesure de retrait d'agrément des services hospitaliers de l'hôpital ou toute décision de fermeture prise à son égard.

Figure également en annexe de la présente lettre le questionnaire d'évaluation destiné à tout demandeur d'accès ou de connexion au Registre national et aux registres Banque Carrefour et concernant les mesures de référence en matière de sécurité applicables à tout traitement de données à caractère personnel, complété conformément à la vérité.. Le Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé est invité à évaluer la politique de sécurité de l'information y décrite et à transmettre ses conclusions en la matière au Comité sectoriel du Registre national.

J'ai pris bonne note que les autorisations demandées ne me seront accordées qu'à la condition que les conclusions du Comité sectoriel de la Sécurité Sociale et de la Santé soient favorables à mes mesures de sécurité.

---

<sup>2</sup> Merci de cocher et, le cas échéant, de compléter la case appropriée.

La présente lettre et ses annexes doivent être considérées comme une déclaration tant vis-à-vis du Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé que vis-à-vis du Comité sectoriel du Registre national. A cet égard, je remercie le Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé d'adresser au Comité sectoriel du Registre national la copie de la présente et de ses annexes.

En conséquence, je remercie le Comité sectoriel du Registre national de bien vouloir nous informer de l'entrée en vigueur des autorisations précitées.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sentiments distingués.

Nom et prénom:

Fonction:

Date:

Signature:

**Questionnaire d'évaluation destiné à tout demandeur d'accès ou de connexion au Registre national et aux registres Banque Carrefour concernant les mesures de référence en matière de sécurité applicables à tout traitement de données à caractère personnel**

**Organisme demandeur**

<i>nom :</i>	
<i>adresse officielle:</i>	

**Conseiller en sécurité**

<i>les coordonnées</i>	
<i>nom :</i>	
<i>prénom :</i>	
<i>adresse de contact :</i>	
<i>téléphone :</i>	
<i>fax :</i>	
<i>e-mail :</i>	
<i>qualifications :</i>	
<i>statut :</i>	
<i>description de la fonction :</i>	
<i>position dans l'organigramme :</i>	

temps pouvant être consacré à sa mission de sécurité :	
autres fonctions éventuelles :	

*Ce questionnaire est destiné à permettre une évaluation du respect de la Loi Vie Privée en ce qui concerne la sécurité des systèmes d'information traitant des données à caractère personnel<sup>3</sup>.*

*Il se réfère aux "Mesures de référence de sécurité applicables à tout traitement de données à caractère personnel" préconisées par la Commission de la protection de la vie privée.*

*Celles-ci sont présentées ici sous forme de questions auxquelles il s'agit de répondre par « oui » ou « non » ou éventuellement « sans objet ».*

*Il est également possible d'indiquer « prévu pour le » au cas où des développements relatifs à la question auraient été planifiés ou seraient en cours.*

*La colonne « Commentaires » sert à expliquer plus précisément de quelle façon une exigence particulière est respectée ou pour quelle raison elle ne l'est pas. Elle peut également servir à communiquer des références particulières qui font autorité ou toute autre information requise.*

*Ce questionnaire doit être daté et signé par le responsable de traitement.*

<b>Questionnaire d'évaluation</b>	<b>Sans objet</b>	<b>Oui</b>	<b>En cours - Prévu pour le</b>	<b>Non</b>	<b>Commentaires ou Référence aux commentaires annexés</b>
1. Disposez-vous d'un conseiller en sécurité ? Si oui, pouvez-vous compléter le cadre prévu à cet effet ?					
2. Avez-vous réalisé une évaluation des risques et des besoins de sécurité propres à votre organisme et concernant vos traitements de données à caractère personnel ?					
3. Disposez-vous d'une version écrite de votre politique de sécurité intégrant votre politique de protection des données à caractère personnel ? Si oui, pouvez-vous nous indiquer en « commentaire » la date de sa dernière actualisation ?					
4. Avez-vous identifié les divers supports impliquant des données à caractère personnel dans votre organisme ?					
5. Est-ce que le personnel interne et externe impliqué dans le traitement des données à caractère personnel est informé de ses devoirs de confidentialité et de sécurité vis-à-vis de ces données et découlant aussi bien des différentes exigences légales que de la politique de sécurité ?					

<sup>3</sup> Il s'agit de considérer ici les systèmes d'information concernés par les données à caractère personnel en provenance du registre national et ceux qui leur seraient liés dans le cadre du traitement de ces données.

6. Avez-vous mis en place des mesures de sécurité afin de prévenir les accès physiques inutiles ou non autorisés aux supports contenant des données à caractère personnel ?					
7. Avez-vous mis en place des mesures destinées à prévenir les dommages physiques pouvant compromettre des données à caractère personnel ?					
8. Avez-vous mis en place des mesures de sécurité afin de protéger les différents réseaux auxquels sont raccordés les équipements traitant les données à caractère personnel ?					
9. Disposez-vous d'une liste actualisée des différentes personnes habilitées à accéder aux données à caractère personnel et de leur niveau d'accès respectif (création, consultation, modification, destruction) ?					
10. Avez-vous mis en place, sur vos systèmes d'information, un mécanisme d'autorisation d'accès conçu de façon à ce que les données à caractère personnel et les traitements les concernant ne soient accessibles qu'aux personnes et applications explicitement autorisées ?					
11. Votre système d'information est-il conçu de façon à enregistrer de façon permanente l'identité des entités ayant accédé aux données à caractère personnel ?					
12. Avez-vous prévu de contrôler la validité et l'efficacité dans le temps des mesures techniques ou organisationnelles mises en place pour assurer la sécurité des données à caractère personnel ?					
13. Avez-vous mis en place des procédures de gestion d'urgence des incidents de sécurité impliquant des données à caractère personnel ?					
14. Disposez-vous d'une documentation actualisée concernant les différentes mesures de sécurité mises en place afin de protéger les données à caractère personnel et les différents traitements les concernant ?					

Fait à :

le :

Signature du responsable de traitement